



JEUDI 4 FÉVRIER 2021

Mobilisons-nous pour la préservation et le développement de l'emploi, contre la précarité, pour la défense de l'Enseignement Supérieur et la Recherche et de tous les services publics

Les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie sont aggravées par des décisions gouvernementales désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse.

Dans ce contexte, les organisations signataires ont décidé de se joindre au processus de mobilisations et d'initiatives au mois de janvier et début février pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics contre la précarité et pour la réouverture des universités à toutes et tous les étudiant-es, au-delà d'un seul jour par semaine, avec les moyens nécessaires.

Le mardi 26 janvier a été une journée de manifestation à travers tout le pays qui a mobilisé les personnels de la maternelle à l'université, de la recherche ainsi que les étudiant-es. Cette journée était incontournable pour porter et faire entendre nos revendications en particulier vers les citoyen-nés. La journée interprofessionnelle du jeudi 4 février doit nous permettre de continuer dans cette dynamique revendicative en mobilisant notre secteur.

Le plan de relance affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et sur les conditions de travail et d'affaiblissement de la protection sociale et des services publics. Il plonge une grande partie de la population et notamment la jeunesse dans la précarité et la pauvreté. Pour contrer le mécontentement croissant, le gouvernement met en place des lois liberticides y compris au sein même de nos établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Par contre, les gagnants sont bien toujours les mêmes, ainsi les entreprises les moins touchées par la crise bénéficieront le plus des crédits d'impôt. On voit le résultat : des centaines de millions d'euros de crédit d'impôt recherche pour Sanofi pour des milliers de licenciements, et finalement être incapable de développer un vaccin.

Les « contre » réformes qui se sont succédé ces dernières années facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public. Là encore, ni plan de relance, ni plan de rupture mais la poursuite du même objectif néo-libéral de casse de l'appareil productif et des services publics.

Il est indéniable, après la pénurie de masques du printemps dernier et la pénurie des vaccins aujourd'hui, qu'être en capacité de produire des médicaments, des vaccins, du matériel médical et de protection ne peut plus faire débat. Il faut relocaliser une partie de notre production y compris en réquisitionnant les entreprises indispensables pour lutter contre la pandémie.

Il faut un véritable plan de relance combinant investissement public massif, lutte contre la précarité, augmentation des salaires et baisse du temps de travail.

C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement. Rien pour les salaires. La ministre du Travail annonce, presque comme une provocation, une revalorisation du SMIC en dessous d'1% pour 2021, ce qui ferait passer le taux horaire de 10,15 à 10,25 €. Rien pour l'ensemble des fonctionnaires dont le point d'indice reste gelé depuis près de 10 années. Pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce seront quelques miettes sous forme de prime dans le cadre de la loi de programmation de la recherche au prix de mesures destructrices pour notre service public de l'ESR.

Les étudiant-es sont confronté-es à une précarité croissante, à la difficulté de suivre les cours à distance et à la peur de l'échec ; tout cela engendre une détresse psychologique forte, pouvant aller jusqu'au suicide pour certain-es. C'est toute une génération qui est abandonnée voire sacrifiée, les mesures annoncées et les décisions prises par Macron, Castex ou Vidal étant insuffisantes, incohérentes et bien souvent inapplicables.

Nous revendiquons l'abrogation de la LPR et réitérons la demande d'un plan pluriannuel de recrutements de 65 000 postes titulaires sur 10 ans, dont 8500 créations de postes pour l'année 2021, pour l'ensemble de l'ESR, tous corps confondus et la titularisation des personnels contractuel-les recruté-es sur fonctions pérennes, l'arrêt de l'externalisation et de la privatisation des fonctions supports, la revalorisation significative des salaires, ainsi qu'un effort budgétaire programmé sur 10 ans de trois milliards d'euros supplémentaires par an dont 1Md€ pour la recherche et 2Md€ pour l'enseignement supérieur. Le nombre de contrats doctoraux doit être augmenté (+7000) pour permettre la délivrance annuelle de 20 000 doctorats financés.

Il faut revaloriser les bourses, baisser les loyers en résidence universitaire, recruter du personnel de santé et de service social dans les CROUS pour mettre fin à terme à la précarité étudiante.

C'est pourquoi, les organisations signataires appellent, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations et de grève partout en France le 4 février 2021 pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité. ■

SIGNATAIRES : SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNUASFP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S, SUD RECHERCHE EPST, SUD ÉDUCATION, FO ESR, SNTRS CGT, FERC SUP CET, CGT INRAE, UNEF, L'ALTERNATIVE, ANCMSP